

# Le jour de la révolution...

*Al-Gumhuriya, 19 août 1962*

Dans sa résidence d'été en Italie, le docteur Taha Hussein apprit l'éclatement de la révolution du 23 juillet il y a dix ans, et, pour le dixième anniversaire de la révolution, Taha Hussein a écrit du même lieu sur le jour de la révolution et sur son dixième anniversaire. Mais le courrier nous a apporté les mots du docteur Taha Hussein après la date prévue.

\*\*\*

Dans ce même village modeste d'où je dicte cet article, les journaux nous surprirent un matin avec les nouvelles des premiers événements de la révolution qui avait éclaté en Égypte. Elle contraignit un cabinet à démissionner et força le roi à confier le pouvoir à un autre cabinet, que lui imposait l'armée insurgée, que son cabinet démissionnaire n'avait pu détourner de la révolution et à qui lui-même ne put que céder.

Il ne s'était écoulé que quelques heures depuis les événements que les journaux nous apportaient, et Dieu seul sait combien notre joie fut grande et combien nous étions pressés de songer à ce qui s'ensuivrait. Mais les journaux ne nous laissaient guère matière à réflexion ni à estimation ; ils nous apportaient, matin et soir, les nouvelles des événements dès qu'ils se produisaient.

Je ne me souviens pas d'avoir lu les journaux italiens aussi avidement que nous les lûmes en ces jours-là, alors que nous comprenions à peine la langue qui nous portait ces nouvelles. Nous nous levions et lisions les nouvelles dans les journaux régionaux, et, quand la journée était un peu avancée, nous nous hâtions d'acheter les journaux du matin publiés à Rome, et le soir nous nous hâtions d'acheter les journaux du soir.

Nous vécûmes ainsi des jours sans autre souci que de suivre les nouvelles et de les chercher dans tous les journaux qui nous parvenaient. Nous avions à Rome un ami qui vit combien ces nouvelles comptaient pour nous et se mit à nous les télégraphier plusieurs fois par jour, avant les journaux. Et un matin nous parvint la nouvelle que le roi avait abdiqué et quitté l'Égypte, exilé en Italie.

Là nous devînmes certains que la révolution était un fait établi que personne n'avait pu réprimer, que personne même n'avait tenté de

réprimer, et nous vîmes les États étrangers la reconnaître sans hésitation ni retard.

Là nos âmes furent rassurées : nous étions les fils d'un peuple insurgé, victorieux dans sa révolution, qui ne se contentait pas de renvoyer un cabinet et d'en installer un autre mais allait jusqu'à renvoyer un roi, installer un roi mineur et établir sur lui un conseil de régence.

Dès lors nous nous mîmes à penser et à juger comme les révolutionnaires. Je me souviens d'avoir dicté un entretien qu'Al-Ahram publia, où je prédisais que cette révolution aurait de grands effets qui ne s'arrêteraient pas à l'Égypte mais atteindraient d'autres pays, et j'estimais que ces grands effets ressembleraient surtout à ceux de la Révolution française, qui éveilla les peuples européens et les poussa à réclamer la liberté puis à la conquérir, malgré les difficultés et les obstacles.

Les dix années écoulées ont montré que je ne m'étais pas trompé dans cette pensée et ce jugement. Il suffit de se rappeler ce qu'était l'Afrique il y a dix ans et ce qu'elle est maintenant, ce qu'étaient les pays arabes il y a dix ans et ce qu'ils sont maintenant, pour savoir que notre révolution ne s'est pas bornée à changer la vie de la vallée du Nil mais est allée au-delà, vers bien d'autres pays. Il suffit aussi de se rappeler ce qu'était le colonialisme il y a dix ans, et de regarder où il en est maintenant et ce qui reste de sa vaste autorité.

Je n'écris pas maintenant pour parler des effets matériels de la révolution en Égypte, ni du progrès matériel qu'elle a connu en ces dix ans, ni du succès politique de l'Égypte dans l'évacuation de l'armée britannique, la libération du canal de Suez et sa sortie de la crise du canal, victorieuse avec le soutien du monde libre entier, malgré la guerre qui lui fut déclarée et l'agression qu'elle subit. Je n'écris pas non plus de la place distinguée que la République arabe unie a acquise dans le monde extérieur depuis que la révolution a triomphé de toutes les difficultés soulevées sur son chemin et de tous les obstacles semés sur sa route.

Je n'écris rien de tout cela ; tout le monde le sait, et l'on en a beaucoup parlé à l'intérieur de la République arabe unie et au dehors. Je veux parler d'autre chose, à quoi nous avons longtemps pensé, dont nous avons longuement parlé et pour quoi nous avons cherché à fixer un délai, qui paraissait court à certains d'entre nous et long à d'autres : l'éducation politique du peuple de la République arabe unie.

Notre vénéré maître Ahmad Lutfi al-Sayyid estimait à soixante-dix ans le temps de cette éducation politique, et nous discussions avec lui. Certains d'entre nous trouvaient ces sept décennies trop nombreuses, d'autres trop peu. Où en sommes-nous maintenant de cette éducation politique ? Pour ma part, je crois que le plus grand succès de la révolution est dans le domaine de l'éducation politique, non seulement pour le peuple égyptien mais pour d'autres peuples habitués à regarder vers l'Égypte et à la prendre pour modèle et pour exemple.

Il suffit de penser à la vie politique que le peuple égyptien vivait avant ces dix ans et à celle qu'il vit maintenant pour voir l'écart entre les deux.

Avant la révolution, il n'était venu à l'esprit de personne de consulter le peuple égyptien sur une affaire de sa vie publique. Il ne fut jamais consulté sur la constitution, qui lui était tantôt donnée en présent, tantôt imposée, tantôt arrachée, sans que le peuple dise oui ou non, sans même qu'il ait le droit de prononcer l'un ou l'autre de ces mots.

Princes et rois se succédaient sur le trône, et il ne venait à l'esprit de personne de se demander si le peuple était content de cette succession de princes et de rois ou courroucé contre elle. Quand un roi octroyait gracieusement une constitution au peuple égyptien, il le faisait comme il octroyait gracieusement des grades et des décorations à des particuliers.

Ceux qui disaient entre eux, dans un murmure plus que d'une voix ouverte, que la constitution est un des droits du peuple, qu'on ne doit pas lui donner ni lui octroyer mais lui restituer, et qu'il serait très bon que ce soit le peuple lui-même qui la rédige et la proclame comme un contrat entre lui et les princes et rois qui se succèdent sur le trône, étaient quelques-uns, aisés à compter sans peine ni effort. Comptés, ils n'atteignaient pas la centaine, ni même la cinquantaine.

Je ne parle pas des élections parlementaires ; en parler est devenu non pas répétitif mais fastidieux. Mais je me souviens d'un jour où Le Caire allait voter pour la Chambre des députés et où nous accomplissions notre travail à l'université. Dans les salles de cours et dans les bureaux nous entendions le fracas des coups de feu tirés çà et là dans la ville pour effrayer le peuple ou disperser les manifestants. Je me souviens que ce jour-là nous ne pûmes rentrer chez nous à l'heure du déjeuner ; nous attendîmes que le jour s'achève et regagnâmes nos maisons à la nuit.

Telle était la vie politique avant la révolution. En ce temps-là, la liberté des élections était ce que haïssaient le plus les rois et certains partis politiques. Quoi que j'oublie, je n'oublierai pas un discours d'un homme politique, aux débuts de la vie parlementaire que l'Égypte connut après la constitution de 1923. Cet homme politique dit dans son discours : « Si Saad nous ordonnait d'élire une pierre, nous l'élirions. »

Que Dieu fasse miséricorde à cet orateur et lui pardonne cette phrase, dont on rit en ce temps-là.

Où en sommes-nous maintenant ? Nous en sommes au point où le peuple est consulté sur sa constitution, où le peuple élit le chef de l'État et où les individus, instruits ou non, peuvent discuter avec le chef de l'État franchement, sans détour ni faux-fuyant.

Nous l'avons vu au Comité préparatoire et au récent Congrès national, et nous le verrons sans doute dans les rassemblements populaires que nous tiendrons à l'avenir, où l'on étudiera les problèmes de la vie publique.

Avant la révolution, il ne venait à l'esprit de personne que les ouvriers et les paysans pourraient parler franchement des questions publiques en présence du chef de l'État, de ses adjoints et de leurs collègues ministres, et que les propos des ouvriers et des paysans auraient le même poids que ceux des professeurs d'université, des grands intellectuels et des gens d'opinion en politique et en d'autres matières touchant la vie publique.

Je ne prétends pas que l'éducation politique du peuple égyptien ait atteint son but, ni que tous ceux qui parlent des affaires publiques devant le président de la République et ses collègues atteignent la limite de la sincérité et de la franchise. Mais je crois que nous avons parcouru sur la route de l'éducation politique bien plus de chemin que nous ne l'estimions ou l'attendions.

Je prétends aussi que la distance entre nous et la maturité politique ne se mesure pas en décennies ; elle est bien plus proche qu'on ne pense si nous poursuivons notre route vers elle, et nous la poursuivrons, s'il plaît à Dieu.

J'ai lu dans un journal français un article dont l'auteur s'inquiétait pour le peuple égyptien et sa république de la rapidité avec laquelle nous avons avancé vers l'éducation politique. Il s'inquiétait qu'on associe les

ouvriers, les paysans et les diverses catégories du peuple à la discussion des questions publiques comme on l'a fait au Congrès national, jugeant que cette croissance mettait en jeu l'avenir du peuple, car ces catégories, si on leur laissait connaître leurs droits en entier, ne seraient pas sûres dans les jours à venir : elles pourraient vouloir plus que leur dû, exagérer leur rang social et politique et se ruer sans mesure.

J'avoue que j'ai ri, que j'ai même fondu en rires, en lisant cela. Son auteur ne connaît pas le peuple égyptien, ne sait pas que la modération est dans sa nature, qu'il est fait pour le juste milieu et que rien ne lui est plus odieux que l'excès et l'extravagance.

La révolution égyptienne elle-même en est la preuve la plus claire, surtout si on la mesure aux nombreuses révolutions qui ont éclaté en Orient et en Occident.

Le mérite de cette éducation politique revient tout entier au président de la République. C'est lui qui a choisi de parler au peuple avec une franchise sans pareille et une clarté que ne trouble aucune obscurité ni ambiguïté. C'est lui qui a choisi de ne cacher au peuple aucun des problèmes politiques, économiques et sociaux. C'est lui qui a choisi de reconnaître devant le peuple, en toute clarté, les erreurs où le gouvernement peut tomber et le moyen de les réparer.

C'est lui qui a refusé d'être président de la République sans que le peuple lui confie cette présidence ; c'est lui qui a soumis au peuple par référendum l'union avec la Syrie ; c'est lui qui a appelé à tenir les divers congrès nationaux et créé le Comité préparatoire du dernier congrès, et qui a présenté au congrès le système de la vie nouvelle que doivent vivre les Égyptiens, et même la nation arabe. C'est lui qui a décidé que les ouvriers et les paysans auraient la moitié des sièges des conseils représentatifs et l'a présenté au congrès, parmi ce qu'il lui a présenté, la Charte et le système politique de la nouvelle vie populaire. Le moins qui en résulte est d'éclairer le peuple sur ses devoirs d'abord et sur ses droits ensuite. L'éducation politique n'est rien d'autre que le peuple apprenant d'abord ce qu'il doit et enfin ce qui lui est dû.

Ce n'est donc ni exagération ni excès de dire que l'Égypte doit cette éducation politique à la révolution et au président de la République en particulier. Et ce n'est ni exagération ni excès, ni tentative de s'attirer les bonnes grâces du président ou de chercher accès auprès de lui, de dire qu'il est véritablement l'éducateur du peuple.